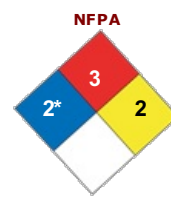


SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Adhesion Promoter (Aerosol)
Code de produit: 04625
Numéro de fiche signalétique du fabricant: 04625
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.sgabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: Chemtrec: 1 800 424-9300



HMIS	
Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie	3
Réactivité	2
Protection personnelle	1

* Effets chroniques sur la santé

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Cyclohexane	110-82-7	30 - 60 par poids	
Methyl-n-propyl ketone	107-87-9	10 - 30 par poids	
Propane	74-98-6	10 - 30 par poids	
Methyl isobutyl ketone	108-10-1	1 - 5 par poids	
Isobutane	75-28-5	7 - 13 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: Aérosol extrêmement inflammable. Produit irritant. Contenu sous pression.
Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:
Yeux: Peut entraîner une forte irritation, des rougeurs et le gonflement.
Peau: Risque de provoquer une irritation.
Inhalation: Toute inhalation prolongée ou excessive risque d'entraîner une irritation des voies respiratoires.
Ingestion: Dangereux en cas d'ingestion. Toute ingestion risque d'entraîner nausée, vomissement, diarrhée et irritation gastro-intestinale.
Effets chroniques sur la santé: Tout contact prolongé ou répété risque de provoquer une délipidation et un dessèchement de la peau, ce qui risque d'entraîner une irritation de la peau et une dermatite (éruption cutanée). Toute inhalation répétée ou prolongée risque d'entraîner d'effets toxiques.
Signes/symptômes: Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles: Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Système nerveux central. Reins.
Aggravation des conditions préexistantes: Risque d'aggraver des troubles respiratoires, allergies, eczéma ou conditions cutanées pre-existants.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire: Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Contacter un médecin si l'irritation ou les symptômes de surexposition persistent.
Contact cutané: Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation: En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une

respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.

Ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

Autres soins d'urgence: En raison d'une aspiration possible dans les poumons, NE PAS provoquer de vomissements après une ingestion du produit. Faire boire un verre d'eau pour diluer le matériau dans l'estomac. En cas de vomissements naturels, faire pencher la personne pour réduire le risque d'aspiration.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	-142 °F (-96 °C)
Méthode de point d'éclair :	Setaflash Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	1.3 % par volume
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	9.5 % par volume
Instructions de lutte contre les incendies :	Extrêmement inflammable. Refroidir les récipients exposés au feu à l'aide d'un jet diffusé.
Agent extincteur:	Utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice, de l'eau pulvérisée ou un jet diffusé lors de l'extinction d'incendies impliquant ce matériau.
Agent extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Risques d'incendie peu communs:	Liquide inflammable. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes.
Cotes NFPA:	
Santé selon NFPA:	2*
Inflammabilité selon NFPA:	3
Réactivité selon NFPA:	2

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Éliminer toute source d'inflammation. Absorber tout déversement à l'aide d'un matériau inerte (comme du sable sec ou de la terre par exemple), puis placer dans un récipient pour déchets chimiques. Fournir une aération. Collecter tout déversement à l'aide d'un outil anti-étincelles. Placer le matériau dans un récipient prévu pour l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer des vapeurs et tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éliminer toute source d'inflammation. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre.
Entreposage:	Entreposer dans un endroit frais, sec, bien aéré, à l'écart de toute source de chaleur, de matériaux combustibles et de substances incompatibles. Conserver le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas ranger ou conserver sous une température supérieure à 49°C (120°F).
Habitudes de travail:	Pour diminuer tout potentiel de décharge statique, assurer la métallisation et la mise à la terre des récipients lors du transfert de matériau.
Procédures pour manipulations spéciales:	Manipuler avec soins. Contenu sous pression. Une température et une pression excessives peuvent causer une surpressurisation et l'explosion du récipient.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter toute inhalation de vapeur ou de brouillard.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Le port de gants résistants aux produits chimiques et de lunettes de protection contre les produits chimiques, de masque protecteur et de tablier ou combinaison synthétique est fortement conseillé pour éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

- Protection des voies respiratoires:** Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.
- Autre équipement de protection:** Les installations entreposant ou utilisant ce matériau doivent être équipées d'un bassin lave-yeux et d'une douche de décontamination.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Cyclohexane :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 100 ppm

Directives OSHA: PEL-TWA: 300 ppm

Propane :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 1000 ppm

Directives OSHA: OSHA-TWA: 1000 ppm

Methyl isobutyl ketone :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 50 ppm

TLV-STEL: 75 ppm

TLV-STEL: 75 ppm

Directives OSHA: PEL-TWA: 100 ppm

Isobutane :

Directives ACGIH: TLV-TWA: 1000 ppm

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide.
Couleur:	translucide
Odeur:	Solvant.
Point d'ébullition:	-43 - 241 °F (-43 - 116 °C)
Point de fusion:	Indéterminée.
Densité:	5.58 lbs/gal
Solubilité:	Insoluble dans l'eau.
Densité de vapeur:	plus grand que 1 (air = 1).
Pression de vapeur:	Indéterminée.
Pourcentage volatil:	97.26 % par poids 98.17 % par volume
Point D'Évaporation:	>1 Acétate de n-butyle = 1
pH:	Indéterminée.
Point d'éclair:	-142 °F (-96 °C)
Méthode de point d'éclair :	Setaflash Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Teneur en COV:	Calculated: 5.7 lb/gal. 686 g/l Product Weight Reactivity Limit (MIR): 1.65 g 03/g product

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, sources d'inflammation et étincelles. Matériaux incompatibles. Temps de gel ou températures inférieures à 0°C (32°F).
Matériaux incompatibles:	Agents oxydants. Acides forts et alcalis.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cyclohexane :

Numéro RTECS: GU630000

Peau: Contact avec la peau - Lapin Test standard de Draize.: 1548 mg/2D (Intermittent) (RTECS)

Inhalation: Inhalation - Souris LC50: 70000 mg/m³/2H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Ingestion: Orale - Rat LD50: 12705 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Orale - Souris LD50: 813 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Propane :

Numéro RTECS: TX2275000

Methyl isobutyl ketone :

Numéro RTECS:	SA9275000
Yeux:	Oeil - Humain Test standard de Draize.: 200 ppm/15M Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 40 mg Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 100 uL/24H
Peau:	Orale - Rat LD50: 2080 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Intraperitonéal. - Rat LD50: 400 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Souris LD50: 1900 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Intraperitonéal. - Souris LD50: 268 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Cobaye LD50: 1600 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Intraperitonéal. - Cobaye LD50: 800 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Souris LD50: 2850 mg/kg [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Augmentation de pression intracrânienne Foie - Dégénérescence graisseuse du foie Sang - Changements de la rate] Orale - Rat LD50: 4600 mg/kg [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Augmentation de pression intracrânienne Foie - Dégénérescence graisseuse du foie Sang - Changements de la rate]
Inhalation:	Inhalation - Rat LC50: 100 gm/m3 [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Inhalation - Souris LC50: 23300 mg/m3 [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Inhalation - Souris LC50: 23300 mg/m3 [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Augmentation de pression intracrânienne Poumons, thorax et respiration - Autres changements Foie - Dégénérescence graisseuse du foie]
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 2080 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Souris LD50: 1900 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Souris LD50: 2850 mg/kg [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Augmentation de pression intracrânienne Foie - Dégénérescence graisseuse du foie Sang - Changements de la rate] Orale - Rat LD50: 4600 mg/kg [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Augmentation de pression intracrânienne Foie - Dégénérescence graisseuse du foie Sang - Changements de la rate]

Isobutane :

Inhalation:	Inhalation - Rat LC50: 570,000 ppm/15M - [Comportement - Tremblement Comportement - Convulsions ou effet sur seuil d'attaque Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] (RTECS)
-------------	--

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Évolution dans l'environnement :	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.
Notes :	CARB Category- Automotive Bumper and Trim Product MIR Limit: 1.75

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'cEpa et/ou l'état et les directives locales.
--------------------------	---

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	Consumer Commodity
Classification de danger DOT:	ORM-D

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada SIMDUT:	WHMIS Catégorie de danger (es): B5; D2B Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la réglementation sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par ces règlements.
----------------	--

Cyclohexane :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Propane :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Réglementations d'État:	Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État de Pennsylvanie. Figure dans la liste du droit à l'information de l'État du New Jersey.

Canada DSL :	Énuméré
--------------	---------

Methyl isobutyl ketone :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
----------------------------	---------

Canada DSL : Énuméré

Isobutane :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Réglementations d'État: Figure dans la liste des substances dangereuses de l'État de Pennsylvanie.
Figure dans la liste du droit à l'information de l'État du New Jersey.

Canada DSL : Énuméré

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2*

Danger d'incendie HMIS: 3

Réactivité selon HMIS: 2

Protection personnelle selon HMIS: 1

Fiche signalétique créée le: Août 09, 2010

Fiche signalétique révisée le: Juillet 01, 2013

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.